

Numéro thématique - Journée mondiale sans tabac, 2007 *Special issue - World No Tobacco Day 2007*

-
- p.177 **Éditorial - Lutte contre le tabac : l'offensive se poursuit**
Editorial - Tobacco control: the offensive is going on
-
- p.178 **Le tabac dans les lycées français de 2002 à 2006**
Tobacco smoking in French upper secondary schools from 2002 to 2006
-
- p.180 **L'application de la loi Evin sur le tabac dans les hôpitaux publics français en 2006**
Implementation of the « Evin Law » about tobacco smoking in French public hospitals in 2006
-
- p.183 **Enquête sur le mode de consommation de la chicha (narguilé) en 2007 en France**
Waterpipe tobacco smoking (narghile) survey in France, 2007
-
- p.186 **Enquête sur l'évolution du tabagisme sur le lieu de travail avec l'interdiction de fumer au 1^{er} février 2007, France, janvier-mars 2007** | *Tobacco smoke at workplace and the 2007 French smoking ban, January-March 2007 survey*
-

Coordination scientifique du numéro / *Scientific coordination of the issue*: Pascal Mélihan Chénin, Direction générale de la santé, Paris, France et pour le comité de rédaction du BEH : Loïc Josseran, Institut de veille sanitaire, Saint-Maurice, France

Éditorial

Lutte contre le tabac : l'offensive se poursuit *Tobacco control: the offensive is going on*

Professeur Didier Houssin, Directeur général de la santé, Paris, France

Ces dernières années, notre pays a réalisé des percées majeures dans la lutte contre le tabac. Les bénéfices attestés par la réduction de la proportion de fumeurs apparaît durable chez les femmes et chez les plus jeunes. Avec 30 % de fumeurs dans la population générale, la France reste toutefois encore loin de l'objectif de descendre à 20 % instauré par le Bureau régional pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et des niveaux atteints par certains autres pays développés comme l'Islande (19,8 %), le Canada (18 %) ou la Suède (16 %).

De tels progrès requièrent une attention particulière des pouvoirs publics et ne sauraient reposer sur la seule volonté des individus. La publication du décret du 15 novembre 2006 a permis de franchir une nouvelle étape décisive en ce sens. L'interdiction de fumer dans les lieux publics s'est appliquée dès février 2007 aux entreprises, mais aussi aux établissements scolaires et aux lieux de soins.

Comme chaque année, le BEH consacre un numéro aux données relatives à la lutte contre le tabagisme à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac du 31 mai. Or, cette année, l'OMS a décidé de retenir le thème des espaces sans tabac*. Certes, il est un peu tôt pour évaluer l'impact en France de la réforme réglementaire récente, notamment au plan sanitaire. Cependant, l'article de Dautzenberg et coll., à partir de premières indications disponibles fournies par l'Office français de prévention du tabagisme (OFT) au travers d'une enquête sur l'évolution du tabagisme sur le lieu de travail, montre que cette mesure a répondu à une attente des Français et n'a pas soulevé de grandes difficultés.

Les autres travaux présentés font état de données préalables à la publication du décret mais qui permettent de cerner certaines évolutions. Karsenty et coll. présentent les résultats de deux études menées dans les lycées et les établissements de soins. Dans les lycées, l'amélioration est sensible. La proportion des lycées qui ont interdit de fumer de manière absolue aux élèves est passée de 14 % en 2002 à 40 % en 2006 et, de manière concomitante, la prévalence tabagique des lycéens a fortement chuté. Ces progrès sont sûrement à mettre en lien avec l'intensité des efforts publics de lutte contre le tabac en 2003 et 2004 et la mobilisation liée au Plan Cancer, notamment auprès des proviseurs. En revanche, dans les établissements de soins, la situation est plus délicate, Karsenty et coll. rapportent que les deux-tiers des hôpitaux publics interrogés au printemps 2006 déclaraient des difficultés d'application de la réglementation de 1992. Une nouvelle évaluation sera très vite nécessaire pour vérifier si l'interdiction totale du tabac dans les établissements de soins est au rendez-vous.

Enfin, le dernier travail présenté évoque une situation préoccupante, celle de la consommation de chicha. Dautzenberg et coll. confirment le développement de cette nouvelle forme de consommation de tabac dont la toxicité est sous-estimée. Il ne faut pas banaliser l'usage du narghilé qui constitue souvent une voie d'entrée dans le tabagisme et concerne principalement de jeunes adolescents.

* Pour plus d'informations, consulter l'adresse suivante : www.who.int/tobacco/wntd/fr.

Le tabac dans les lycées français de 2002 à 2006

Serge Karsenty (serge.karsenty@univ-nantes.fr)¹, Cristina Diaz-Gomez²

1 / Centre national de la recherche scientifique, Nantes, France 2 / Observatoire français des drogues et des toxicomanies, Saint-Denis, France

Résumé / Abstract

Introduction – L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies a évalué les règles et pratiques à l'égard du tabac dans les lycées français lors de deux vagues d'enquête permettant de documenter les évolutions en quatre années.

Méthode – Deux enquêtes sur échantillons aléatoires stratifiés représentatifs des lycées de France métropolitaine continentale ont été menées en 2002 et 2006. Les personnels, les élèves et les proviseurs ont répondu à un questionnaire auto-administré. L'analyse des données sur les phénomènes institutionnels observables a privilégié les réponses convergentes des trois acteurs.

Résultats – La proportion des lycées pratiquant une interdiction totale de fumer pour les élèves est passée de 14 % en 2002 à 40 % en 2006. La prévalence tabagique des lycéens a fortement chuté au cours de la période. La limitation progressive du tabagisme des personnels au sein des lycées n'a été établie que dans les salles de professeurs.

Discussion – La connaissance des comportements institutionnels par enquête nécessite de croiser les déclarations de plusieurs acteurs sur des indicateurs observables par chacun.

Conclusion – L'intensité des efforts publics de lutte contre le tabac en 2003 et 2004 explique le progrès sans précédent des limitations du tabagisme au sein des lycées.

Tobacco smoking in French upper secondary schools from 2002 to 2006

Introduction – By means of two similar surveys allowing to establish trends over the last 4 years, the OFDT (French monitoring centre for drugs and drug addiction) carried out a longitudinal study on French "lycées" (in charge of education for pupils aged 16-18) about tobacco smoking related regulations and behaviours.

Methods – Two surveys on stratified random samples representative of metropolitan French "lycées" were carried out in 2002 and 2006. Staff, pupils and headmasters filled out a self-administered questionnaire. Data analysis about visible social rules favored results showing consistent responses from the three types of school-community members.

Results – The rate of French "lycées" strictly enforcing a ban on smoking among pupils increased from 14% in 2002 to 40% in 2006. The prevalence of smoking among "lycées" pupils decreased considerably during that period. Progressive restrictions towards the staff smoking on the premises were fully enforced only in the teachers' staffrooms.

Discussion – Exploring organisational rules by means of surveys requires the cross-referencing of informations provided by different types of respondents about facts that everyone can see.

Conclusions – Intense public initiatives against tobacco smoking in 2003 and 2004 can explain an unprecedented improvement in smoking restrictions within French "lycées".

Mots clés / Key words

Tabac, jeunes, lycées, règlementation / Tobacco, smoking, youth, secondary school, regulation

Introduction

En raison de ses effets de diffusion à un âge de faible discernement des dangers encourus, le tabagisme en milieu scolaire est un objet d'attention récurrent pour les acteurs de santé publique. En Norvège, la relation entre la prévalence tabagique juvénile et la permissivité à l'égard du tabac dans les établissements scolaires a fait l'objet d'une recherche précisant sa nature et sa portée [1]. Mais l'intérêt des comparaisons internationales est limité par l'hétérogénéité des règles et pratiques internes à chaque pays [2]. En France, malgré les termes prohibitifs du décret du 12 septembre 1977 appuyé sur la loi du 9 juillet 1976 dite « loi Veil », la lutte contre le tabagisme juvénile s'est essentiellement déployée

par des actions d'information et de sensibilisation [3]. La loi du 10 janvier 1991 dite « loi Evin » n'a pas fondamentalement modifié cette doctrine [4]. De ce fait, la première évaluation de l'application de l'interdiction de fumer en milieu scolaire a été réalisée tardivement, en 2002 [5]. Elle a révélé une situation particulièrement préoccupante dans les lycées.

Depuis le 1^{er} février 2007 néanmoins, les établissements scolaires français sont soumis à une totale interdiction de fumer dans leur enceinte. Celle-ci est imposée par le décret du 15 novembre 2006 dont les dispositions impliquent la notion de vulnérabilité propre à la jeunesse, au-delà de l'objectif de protection des non-fumeurs. La nouvelle règle a substantiellement modifié le

statu quo ante pour les personnels des établissements. Pour les élèves des lycées, elle a mis fin à des tolérances instituées, de fait ou de droit, sous le régime du décret du 29 mai 1992 qui précisait la loi de 1991.

Dans la période qui a précédé cette mesure radicale, il était intéressant de mesurer l'état et l'évolution du tabagisme dans les lycées pour mieux y apprécier le contexte et les facteurs d'une meilleure protection des non-fumeurs, voire d'une interdiction totale de fumer. Ces résultats pouvaient constituer une aide au changement institutionnel ainsi qu'une prédiction sur ses chances de succès. Dans cette perspective, cet article rend compte d'une étude dirigée par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) et appuyée